



Taxes foncières et d'habitations

Par **Ph.G**, le **09/05/2020** à **11:47**

Bonjour,

J'aimerais savoir s'il serait envisageable de demander une réduction des taxes foncières et habitations pour les résidences secondaires vu l'interdiction d'accès et de jouissance des 2 mois de confinement

Cordialement.

Ph.G

Par **Visiteur**, le **09/05/2020** à **22:19**

Bonjour

Quel lien faites vous entre une pandémie dramatique et vos impôts ?

Si c'est une plaisanterie, elle est de mauvais goût

Par **youris**, le **10/05/2020** à **10:48**

bjr,

la réponse à votre question est oui, car il est toujours envisageable de demander n'importe quoi.

ce qui serait intéressant c'est de savoir s'il est envisageable que l'état réponde favorablement à votre demande.

et la, j'ai un doute....

surtout que suite à la pandémie, les finances publiques vont être dans un triste état et qu'il est douteux que l'état fasse des cadeaux fiscaux aux propriétaires de résidences secondaires, il y a sans doute des personnes plus dans le besoin que les propriétaires de résidences secondaires qui n'ont pas pu les utiliser pendant le confinement.

par contre, l'état pourrait avoir l'idée de taxer plus fortement les propriétaires de résidences

secondaires pour récupérer un peu d'argent.

si la pandémie est reconnue comme un cas de force majeure, elle s'applique à tous y compris à l'état qui a pris la décision du confinement.

salutations